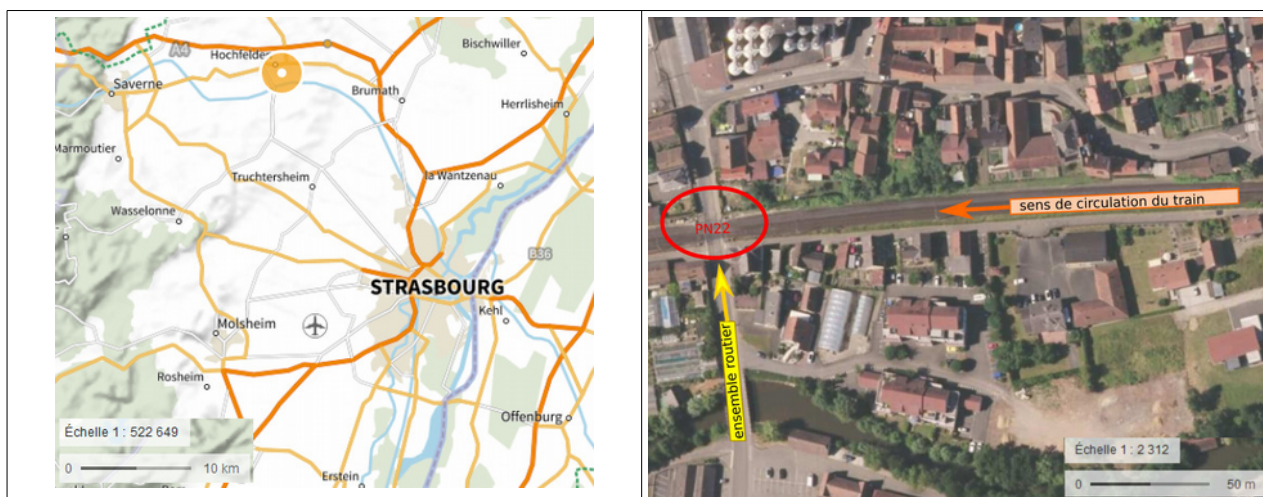


Collision entre un train express régional et un poids lourd avec remorque sur le passage à niveau n° 22 survenue le 24 février 2022 à Hochfelden dans le Bas-Rhin

Fiche de présentation

I) Localisation de l'accident

L'accident s'est produit sur le passage à niveau (PN) n° 22 sur la commune d'Hochfelden dans le Bas-Rhin (67). Ce PN comporte des feux rouges clignotants à diode, des sonneries et quatre demi-barrières. Situé en agglomération, il permet la traversée de deux voies ferrées sur lesquelles circulent des trains de voyageurs et de marchandises. Ne présentant pas de facteur de risque particulier, il ne fait pas partie de la liste des PN inscrits au programme national de sécurisation.



*Localisation de la commune d'Hochfelden et vue aérienne du passage à niveau n° 22
source : Géoportail IGN, légende BEA-TT*

II) Les faits, d'après les premiers éléments recueillis

Jeudi 24 février 2022, les conditions météorologiques étaient favorables pour la conduite. Le train express régional n° 835 016, constitué d'une rame de type Régiolis avec 6 voitures et une soixantaine de passagers à bord, circulait en provenance de Strasbourg (67) et à destination de Nancy (54). Opéré par SNCF Voyageurs, ce train ne devait pas desservir la gare d'Hochfelden.

Vers 10 h 30, un ensemble routier constitué d'un poids lourd porteur d'une benne métallique vide et d'une remorque portant également une benne métallique vide s'est retrouvé immobilisé sur les voies ferrées.

Peu de temps après, le PN s'est fermé et le conducteur de l'ensemble routier a pu évacuer son véhicule avant que celui-ci ne soit percuté par le train circulant à la vitesse de l'ordre de 150 km/h selon les premières déclarations de son agent de conduite.

Le choc a été très violent. L'ensemble routier a été coupé en deux : le porteur a été projeté sur la droite des voies ferrées et a détruit des installations ferroviaires, alors que la remorque a été projetée sur la gauche des voies ferrées et a terminé son mouvement dans une maison proche des voies ferrées.



*Photos de l'ensemble routier après l'accident (source SNCF).
À gauche la remorque et sa benne, à droite le porteur et sa benne.*

Le train a subi plusieurs chocs, frontaux et latéraux, avec les éléments de l'ensemble routier. La motrice de tête et plusieurs voitures ont été fortement endommagées. Après un freinage d'urgence et alors qu'il a déraillé de son premier bogie, le train s'est arrêté plus de 900 mètres après la collision.



Photos du train après l'accident (source SNCF)

L'agent de conduite du train ainsi que quatre passagers du train ont été légèrement blessés. Un cinquième passager a été transporté à l'hôpital par hélicoptère et est décédé suite à ses blessures.

Au niveau matériel, le porteur est très endommagé, la remorque est détruite. Le train a subi des dégâts considérables, tout comme l'infrastructure ferroviaire qui a nécessité plusieurs jours de travaux avant le rétablissement des circulations-sur cet axe important de transport de marchandises.

III) L'ouverture de l'enquête

En l'état actuel des informations, les enquêteurs examineront plus précisément les thèmes relatifs :

- aux causes de l'immobilisation de l'ensemble routier sur les voies ferrées ;
- à l'alerte des services de SNCF Réseau sur la présence d'un poids lourd arrêté sur le PN ;
- aux dégâts occasionnés au train et aux conséquences sur la protection des passagers et de l'agent de conduite.

Cette enquête sera réalisée dans le cadre des articles L. 1621-1 à L. 1622-2 et R. 1621-1 à R. 1621-26 du Code des transports. Elle a pour seul objet de prévenir de futurs accidents et ne vise pas à déterminer des responsabilités. Elle consiste à collecter et analyser les informations utiles pour déterminer les causes et les facteurs contributifs à la survenue de l'accident, en vue de formuler des recommandations de sécurité visant à en réduire le risque de répétition.